

LA GAZETTE D'APACHE

MAI-JUIN 2023



Autrement Pour les Aménagements des Contournements de l'Habitat de l'Est



EDITORIAL

LE TEMPS PRESSE !

Les chantiers pour APACHE sont multiples et les réunions se multiplient mais il est important de vous tenir informé car vous allez devoir intervenir pour pouvoir défendre notre cadre de vie mioland.

Plusieurs concertations en cours juste avant les vacances...

Un hasard ? Peut-être pas... Toujours est-il que nous sommes sur le terrain de partout pour faire entendre notre voix.

-Concertation mobilité lancée par le ministre Clément Beaune.

-Concertation SNCF Réseau sur le passage à 4 voies de la ligne ferroviaire entre Grenay et Saint-Fons

-Groupe de travail par rapport aux nuisances des aérodromes.

Les réunions avec SNCF Réseau, la Région, la DREAL...se multiplient. Une forme de reconnaissance du poids de nos associations sur la vie locale ?

Dans tous les cas, vous pouvez compter sur nous et merci à ceux qui sont présents dans nos actions comme ce fut le cas le 15 mai à Mions. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de chance de gagner ! Un message à faire passer à vos amis et voisins car ils n'ont pas forcément conscience de ce qui se décide actuellement et qui risque de modifier leur vie dans quelques années assez proches...

N'attendez pas que les problèmes s'accumulent et causent beaucoup de problèmes avant d'essayer de les résoudre.

Mao Zedong

LA CONCERTATION MOBILITE :

Nous vous avons informés il y a quelques mois que le ministre des transports nous avait convié en préfecture afin de nous annoncer la tenue d'une grande concertation sur les mobilités.

Où en sommes-nous ?

Le projet a pris beaucoup de retard au démarrage mais le poteau d'arrivée est resté le même. Le ministre viendra à la fin de l'été pour prendre connaissance des conclusions de cette concertation. A un moment, il avait été évoqué une réunion en juin à mi-parcours mais on n'en parle plus...

Le management du projet avait été confié au préfet dont les valises étaient en cours pour prendre un nouveau poste à Paris et il a fallu attendre la nouvelle préfète pour avoir une première réunion en préfecture. Auparavant nous avons rencontré des représentants de la DREAL qui avaient des idées assez précises de comment apporter une solution au problème de la mobilité lyonnaise. A les entendre, le message initial du ministre, « il n'y a pas de sujet tabou », semblait être passé à la trappe et le prolongement de l'A432 au sud de Vienne ainsi qu'un CFAL SUD le long de la ligne LGV faisaient partie des sujets que l'on ne pouvait pas aborder lors de cette concertation car leurs délais de réalisation dépassent le poteau 2035 fixé par le ministre.

Leurs solutions étaient la réduction du trafic local avec le covoiturage et le développement du RER à la lyonnaise avec le passage à 4 voies de la voie ferrée existante entre Grenay et Saint-Fons, qui permettra aussi de faire passer le fret dévié du centre de Lyon et venant du CFAL NORD.

Nous avons retrouvé ce message lors de la réunion du 21 mars en préfecture et de la réunion à Chasse sur Rhône du 5 avril où le problème du trafic de transit a été minimisé et l'attention a été mise sur le trafic local...

En fait cette concertation semble être faite pour nous dire voilà ce qu'on a décidé pour vous, comme d'habitude. Lors des ateliers de travail, les projets que nous soutenons ont bien été mis en avant et nous travaillons pour ne pas avoir le trafic de transit sur l'A46 Sud, notamment celui par camions, et un CFAL Sud hors agglomération, avec une préconisation le long de la ligne de LGV.

Le 8 mai 2023, FRACTURE a adressé un courrier à Monsieur Clément BEAUNE Ministre des Transports, avec copie à Madame la Préfète de Région Auvergne-Rhône-Alpes, à Madame la garante de la Commission Nationale du Débat Public, et aux élus locaux. Ce courrier remet en question le processus-même --donc la façon de procéder pour la concertation A46-Sud mobilités dans le Sud-Est lyonnais-- qui se déroule actuellement, et qui ne répond ni aux attentes, ni aux besoins, ni à la méthode pourtant clairement exprimée par M. Clément BEAUNE.

(Voir courrier sur <http://apache-mions.fr>)

NON AUX QUATRE VOIES FERROVIAIRES POUR LE FRET :

Nous combattons depuis plus de 20 ans le projet de CFAL au sud de la ville, dans la vallée de l'Ozon et voilà que SNCF réseau lance une concertation sur le doublement des voies de la ligne existante qui passe entre MIONS et SAINT-PRIEST.

L'objectif de ce projet dévoilé par SNCF Réseau et confirmé par Madame la préfète du Rhône est, avec le doublement de la capacité des voies, de favoriser le trafic voyageur avec un RER à la lyonnaise, de permettre le passage des trains à grande vitesse, mais aussi d'y faire passer tous les trains de fret déviés du centre de Lyon par le CFAL Nord qui devrait être opérationnel vers 2035, et ceux d'Italie avec le futur Lyon Turin avec leur connexion à Grenay

Aujourd'hui, le trafic global est de 200 trains par jour, dont 10% pour le transport de marchandises, (soit 20 trains) et le but dévoilé par SNCF Réseau est de pouvoir doubler ce trafic global, soit 400 trains/jours mais aussi d'accroître la part des trains de fret à 18%, ce qui représenterait 72 trains dangereux par jour. On ne peut qu'adhérer au développement des transports en commun et à la diminution du trafic routier et à sa pollution liée, mais concernant les trains de fret (1500 m de long, 4000 tonnes à 120km/h) transportant essentiellement des matières dangereuses on ne doit en aucun cas reporter leurs risques et nuisances en zone urbaine.

Les derniers événements qui se sont passés dernièrement aux USA et que nous avons vécus dans les années 70 du côté de Condrieu doivent rester comme le risque majeur que nous ne voulons pas dans notre agglomération.

Il faut dire NON à ce projet de 4 voies tant que le raccordement CFAL SUD passant le long de la ligne LGV ne sera pas réalisé. Les représentants du gouvernement disent qu'il faut faire aboutir certains dossiers et que les autres viendront ensuite. Il ne faut pas se laisser piéger car une fois que les trains de fret circuleront sur la ligne aménagée entre Grenay et Saint-Fons il faudra des années pour pouvoir convaincre que ce CFAL SUD le long de la ligne LGV est indispensable.

L'action que nous avons menée lors de la réunion du 15 mai en collaboration avec la municipalité et le relais d'autres associations a été impressionnante.

Un discours de Monsieur Le Maire en adéquation avec ce que l'on pense et une demande du président de FRACTURE de quitter la salle en signe de protestation, a eu l'effet escompté. Il n'est resté qu'une personne qui a souhaité s'informer... L'objectif a été atteint.

Notre message est passé mais cette action restera insuffisante pour faire plier SNCF Réseau et l'état. Il faudra rester vigilants et unis comme l'ont été les associations à l'ouest qui ont rejeté l'A45, pour réussir à protéger nos territoires et notre cadre de vie !



Nuisances aérodrômes :



Un collectif d'associations dont APACHE fait partie, travaille sur le problème des nuisances des aérodrômes et pour Mions celui de Bron et surtout Corbas.

Une réunion d'information à laquelle une soixantaine de personnes a participé, s'est tenue à Décines le 12 mai dernier. Les exposés ont fait un état des lieux des nuisances engendrées aux riverains des aérodrômes qui s'étaient unis pour cette réunion à savoir Villefranche, Bron et Corbas. Puis une explication sur ce que nous souhaitons et les moyens d'action possibles ont précédé un échange de questions avec le public présent.

Au niveau de Corbas, comme nous l'avons déjà dit, nous ne voulons pas la fin des activités sur ce site mais pouvoir se mettre d'accord sur une charte de respect qui sera suivie et qui définit certaines règles de bon voisinage, car est-il normal que l'on vous interdise d'utiliser votre tondeuse à gazon ou votre matériel de bricolage afin de respecter vos voisins et que dans le ciel, un appareil qui fait beaucoup plus de bruit puisse tourner au-dessus de vos têtes au même moment ?



Nous comptons sur la dernière Commission consultative de l'environnement (CCE) pour avoir un espoir d'être entendu mais la préfète du Rhône a demandé à la directrice de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC) d'assurer la présidence de la CCE de Corbas. Nous avons contesté que la CCE puisse se tenir dans ces conditions avec à sa tête une personne qui est partie prenante au débat. Nous avons demandé avec l'association de Chaponnay (l'ADEC), de pouvoir intégrer cette CCE en tant qu'associations représentantes des riverains de l'aérodrome. Il faut savoir qu'actuellement les riverains sont représentés par des gens qui font partie de l'aérodrome. Nous n'avons pas eu de réponse et nous sommes prêts à faire un recours devant le tribunal administratif pour nous faire entendre. Nous avons même des habitants de Corbas qui apprenant notre action, nous contactent pour se plaindre... **A suivre...**

APACHE

**Autrement Pour les
Aménagements des
Contournements (Routiers
et ferroviaires) de
l'Habitat de l'Est**

Découper ce bon et le déposer dans la boîte aux lettres d'APACHE à la Maison des Associations 7, Allée du Château - MIONS - Contact : apache.mions@gmail.com - SITE : www.apache.mions.fr

Adhésion individuelle : 10 €, - Adhésion familiale : 15 €
(chèque à l'ordre de «APACHE»)

Nom.....Prénom(s).....

Adresse.....

N° de tél.....Portable.....

Adresse Email.....

En cas d'adhésion familiale, prénoms et date de naissance des autres membres de la famille :.....